



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 23

N°DEL 2023_03_054_37

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars,

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous Préfecture
Le 29/03/2023
Et publication ou notification
Du 29/03/2023
Le Maire,



Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2023

Objet : MARCHES PUBLICS

Attribution du marché du lot 10 Électricité pour la création du jardin du train des pignes

Présents :

Bernard JOBERT
René CARANDANTE
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Stéphanie MECHIN
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Michèle CAPDEVIELLE
Gabrielle DALMAS

Marie-Paule MAUDUIT
Jacques BUTTARD
Pierre MONETON
Thierry DOMENACH
Laurence GIORGINI
Adama LACLAVERIE
Michaël REBOTIER
Marie-Françoise CASADEI
Roger OLIVIER
Bernard BRUNEL

Pouvoirs :

Brigitte RINAUDO PINEAU donne procuration à Catherine HURAUT
Matthieu TAROT donne procuration à Laurence GIORGINI
Catherine BRUNETTO donne procuration à Bernard BRUNEL

Absents excusés :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT
Chloé DE BROUWER
Julie HIVERT

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réalisation d'un parc paysager avec circulation piétonne, jardin d'enfants et gestion multimodale des déplacements, sous lequel sera aménagé un espace pour le stationnement de véhicules et de deux roues, situé parking de la Gare.

Ce projet a été exposé lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2022. Or, le lot 10 "Electricité" n'avait pas pu être attribué, dans la mesure où l'offre avait été jugée inacceptable conformément à l'article R.2152-1 du code de la commande publique.

Par conséquent, une nouvelle consultation a été réalisée, selon une procédure formalisée soumise aux dispositions des articles L.2124-1 et R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

La consultation a été publiée sur le site <https://www.marches-securises.fr> référencée La-Croix-Valmer_83_A_20221220W2_1 du 20 décembre 2022, sur le BOAMP avis n° 22-168400 du 20 décembre 2022 et sur le TED (Tenders Electronic Daily) n° FR005/2022-083166 du 20 décembre 2022.

3 plis ont été déposés.

Au terme de la procédure, la commission d'appel d'offres, réunie en séance du jeudi 9 mars 2023, a décidé d'attribuer le marché à la société INEO PROVENCE ET CÔTE D'AZUR, sise 1016 Avenue du Docteur Schweitzer 83120 LA FARLEDE, dont l'offre s'avère économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres, et ce pour un montant découlant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire de 354 106,20 € HT.

Les offres remises sont consultables au service de la Commande publique.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020_04_028_1 en date du 8 juin 2020 portant délégation de pouvoir au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales, alinéa 4 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL 2022_10_141_12 en date du 15 décembre 2022 portant attribution du marché de création du jardin du train des pignes ;

Vu les offres consultables auprès du service de la Commande publique ;

Vu le projet d'acte d'engagement ci-joint ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 9 mars 2023 ;

Considérant que la Commune de La Croix Valmer a donc entrepris de relancer la consultation du lot 10 Électricité CFO / cfa pour la création du jardin du train des pignes ;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer le lot 10 du marché ;

Il est proposé au Conseil Municipal,

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le lot 10 "Électricité" du marché pour la création du jardin du train des pignes ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à l'unanimité

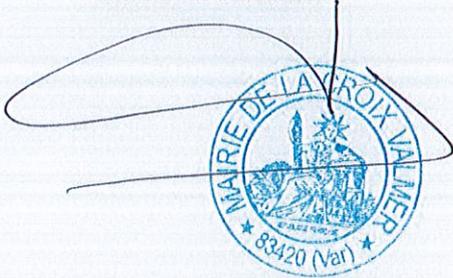
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Bernard JOBERT.**



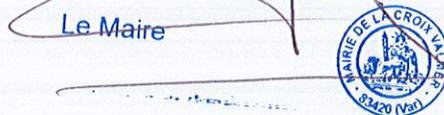
**La Secrétaire de séance,
Linda TRIBET.**

A blue ink signature of Linda Tribet, the secretary of the session.

Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,

29 MARS 2023

Le Maire





MARCHÉS PUBLICS

RAPPORT DE PRÉSENTATION D'UNE CONSULTATION EN PROCÉDURE FORMALISÉE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

- Désignation du pouvoir adjudicateur et son adresse :

COMMUNE DE LA CROIX VALMER

102 Rue Louis Martin, 83420 LA CROIX VALMER

Tél : 04.94.55.13.13 - Fax : 04.94.79.51.28

SIRET 218 300 481 00130

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

JOBERT Bernard, Maire de la Commune de La Croix Valmer

B - Objet de la consultation

- Objet de la consultation :

Lot 10 "Electricité CFO / cfa" pour le marché de création du jardin du train des pignes, situé parking de la Gare à La Croix Valmer.

C - Contexte de la consultation.

- Contexte général de la consultation et besoins à satisfaire :

Les besoins à satisfaire sont tous compris dans la présente consultation, qui ne s'inscrit pas dans un projet ou une opération.

- Montant envisagé par lot :

- Lot 10 : 214 000 € HT

- Calendrier prévisionnel :

La durée prévisionnelle des prestations tous lots confondus est de 16,5 mois décomposés comme suit :

- 1,5 mois de période de préparation,
- 15 mois de travaux.

D - Économie générale de la consultation

- Nomenclature :

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Lot(s)	Code principal	Description
10	45315300-1	ELECTRICITE CFO / CFA (et vidéosurveillance)

■ Durée d'exécution du marché public tous lots confondus : 16,5 mois.

■ Mode de dévolution :

- X Entreprise individuelle.
X Groupement d'entreprises conjoint solidaire

■ Forme des prix :

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des travaux et prestations, y compris les frais généraux, impôts et taxes, et assurer au titulaire une marge pour risques et bénéfices. Plus précisément, les frais d'implantation, recherche et tracé des réseaux souterrains pouvant se trouver dans l'emprise des fouilles, pose, déchets, transports, échafaudage, outils, montage et descente de matériaux, droits de voirie, précautions contre les intempéries, avaries, nettoyages, débarras, équipages, engins, accidents, dépôts, ateliers, hangars, bureau de chantier, gabarits, modèles, frais d'éclairage et de barrières qui peuvent être exigées pour cause de sûreté, l'eau nécessaire aux travaux, l'établissement des plans d'exécutions et de récolement, les essais, les assurances, les impôts et taxes de toute nature et en général tous frais, accessoires et difficultés pour lesquels le titulaire ne pourra rien réclamer.

■ Prestations supplémentaires éventuelles

Lot n° 10 : la PSE concerne la vidéosurveillance.

■ Le marché public met en œuvre une clause sociale :

Non OU Oui

■ Le marché public met en œuvre une clause environnementale :

Non OU Oui

■ Le marché public permet l'utilisation d'une carte d'achat :

Non OU Oui

E - Choix de la procédure de passation

■ Procédure de passation :

procédure formalisée soumise aux dispositions des articles L.2124-1 et R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

■ Instance d'attribution :

Commission d'Appel d'Offres en date du 9 mars 2023.

F - Déroulement de la procédure de passation

■ Publicité :

La consultation a été publiée sur :

- le site <https://www.marches-securises.fr> référencée La-Croix-Valmer_83_A_20221220W2_1 du 20 décembre 2022,
- le BOAMP avis n° 22-168400 du 20 décembre 2022,
- le TED (Tenders Electronic Daily) n° FR005/2022-083166 du 20 décembre 2022.

Envoi de l'avis d'appel public à la concurrence par voie électronique : Non OU Oui

■ Date et heure limites de réception des offres : 20 janvier 2023 à 17 heures

■ Accès aux documents de la consultation par voie électronique : Non OU Oui

■ Délai de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

G - Admission des candidatures

■ Nombre de plis reçus pour l'ensemble des lots : 3 dans les délais

■ Date de la décision d'admission des candidatures : 14 février 2023.

Rapport de présentation

2022*11*10

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2023

Application agréée E-legalite.com

21_RP-083-218300481-20230323-DEL2023_03_

Motif du choix de l'offre retenue : Eu égard à l'analyse des offres, la commission propose de retenir l'offre du groupement **INEO PROVENCE ET CÔTE D'AZUR**, laquelle est économiquement la plus avantageuse au regard des pondérations des critères.

J - Signature du pouvoir adjudicateur

A La Croix Valmer , le 10 mars 2023

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur
habilité à signer le marché public)



- L'ensemble des plis a été admis.

Dépôt n°	Nom et adresse du candidat
1	DEGREANE ELEC 125 Avenue Abraham Louis Breguet, Zac de Gavarry 83260 LA CRAU
2	INEO PROVENCE ET CÔTE D'AZUR 1016 Av. Docteur Schweitzer 83120 LA FARLÈDE
3	ROLAIX CORPORATION ZI Les Estroublans, 2 rue de Vienne 13127 VITROLLES

H - Analyse des offres

- Nombre de plis reçus : 3 dans les délais
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :
X NON OU OUI
- Date de la décision d'attribution du marché public : 9 mars 2023
- Critères de sélection des offres :

Le jugement des offres est effectué sur les critères pondérés suivants :

- 1°) Prix de l'offre 50%
- 2°) Valeur technique de l'offre 50%

- Offres non retenues : Synthèse des critères prix et valeur technique (cases non grisées)

	Dépôt n° 1 DEGREANE ELEC	Dépôt n° 2 INEO PROVENCE ET CÔTE D'AZUR	Dépôt n° 3 ROLAIX CORPORATION
Note sur le prix de l'offre : 45 %	9,57	10,00	6,68
Note sur la valeur Technique : 55 %	7,25	8,40	7,95
Note finale pondérée N/20	16,82	18,40	14,63
Classement	2	1	3

I - Offre retenue

Attributaire	Montant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire HT	Note
INEO PROVENCE ET CÔTE D'AZUR	354 106,20 €	18,40